

Jean Derive,  
*L'art du verbe dans l'oralité africaine,*  
Paris, L'Harmattan, 2012.

L'objectif de cet ouvrage est de proposer un approfondissement de certains points théoriques et méthodologiques concernant l'étude de l'oralité, en particulier en Afrique, en apportant des éclairages et des illustrations afin de compléter d'autres travaux publiés ces dernières années sur ce sujet, notamment ceux du collectif dirigé en 2008 par l'auteur et Ursula Baumgardt<sup>1</sup>. Jean Derive, spécialiste reconnu du domaine, a pour ce faire repris certains de ses articles précédemment publiés, mais parfois difficiles à trouver, qui ont pour l'occasion été complètement réécrits et actualisés, pour conduire à un propos synthétique cohérent et inédit. L'ouvrage est divisé en trois parties. Une première partie, composée de deux chapitres, est intitulée « Culture et oralité en Afrique ». La deuxième partie, plus longue, est un développement de certains points évoqués précédemment et a pour titre « Formes et pratiques de l'oralité ». Dans la troisième partie, l'auteur propose une réflexion sur le rôle culturel et social des productions orales, en relation avec la question du pouvoir. Spécialiste du monde mandingue, Jean Derive a recours, de manière préférentielle, à des données concernant cette aire culturelle, spécialement les Dioula de Kong où il a mené une

grande partie de ses enquêtes, mais son propos, sans être généralisateur, est souvent mis en regard avec d'autres réalités africaines et présente ainsi l'intérêt de pouvoir dépasser le local.

L'ouvrage commence par une réflexion sur le concept de « culture orale » et sur la notion de parole, sa production mythique au fondement de l'humanité, son pouvoir dont il faut savoir se protéger, le contrôle de sa circulation tel qu'il est institué, par exemple lors de la production de littérature orale. Une importante réflexion nous est proposée sur le poids du mimétisme et la part de créativité dans les genres littéraires, où la variabilité est bien mise en valeur et expliquée, comparée aux productions de l'écriture qui impliquent un rapport différent à la parole. Afin de tenir compte de cette variabilité et de la part de créativité inhérente à toute performance de littérature orale – excepté quelques cas, comme les récits concernant les dynasties rwandaises pour lesquels les poètes étaient autrefois condamnés à mort à la moindre erreur –, on comprend l'intérêt de multiplier les versions des mêmes contes enregistrés auprès de conteurs différents ou à des moments différents, chacun ayant pu retenir et mettre en valeur des aspects signifiants que d'autres auraient occulté ou

<sup>1</sup> - Ursula Baumgardt et Jean Derive (dir.), 2008, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala.

mal compris. Dans le deuxième chapitre, l'auteur revient sur la question de la qualité littéraire des productions de l'oralité. À partir de la distinction que font les Dioula eux-mêmes entre les paroles ordinaires (qu'ils nomment « claires ») et les paroles « anciennes » (qui, de fait, sont comprises comme « obscures » et imagées), Jean Derive met en valeur les frontières de la littérarité et montre l'intérêt d'une approche émique de type ethnolinguistique, en partant des désignations dans la langue même. Les spécificités d'une littérarité propre à l'oralité sont envisagées dans le troisième chapitre : prédominance de juxtapositions et de coordinations, répétitions et « style formulaire », autant d'éléments propres aux modalités de l'oralité qui ont des conséquences sur le rythme de l'expression. L'épopée mandingue est étudiée de manière détaillée comme un exemple de production poétique orale dans le chapitre suivant. Le choix du genre n'est pas fait au hasard : l'épopée est riche de formules, de reprises, d'épithètes évocatrices et fait largement appel à l'intertextualité (proverbes, devises ou autres), ce qui, d'un point de vue littéraire, est tout particulièrement intéressant. L'étude du genre épique à partir du corpus mandingue est abordée, dans un premier temps, au macro-niveau dans une perspective comparative, puis, dans un second temps, au micro-niveau par l'analyse fine de procédés stylistiques issus d'extraits choisis. La constance des anaphores, épiphores, parallélismes et autres répétitions entraîne la réflexion vers les modalités du travail de la mémoire en situation d'oralité. L'épopée mandingue est un bon exemple illustrant les propositions faites en son temps par Milman Parry<sup>2</sup>, même si l'on retrouve, dans une moindre mesure,

les mêmes figures du style formulaire dans d'autres genres comme le conte ou la chanson.

Le troisième chapitre de l'ouvrage, consacré aux « fonctions culturelles et sociales » des productions de l'oralité en contexte africain, nous entraîne vers une perspective plus sociologique. En fonction du sexe et de l'âge, mais aussi de ses origines sociales et culturelles (quartier d'origine, statut social de la famille), un individu aura le pouvoir, voire le devoir, d'émettre certains types de productions orales. Cela ne se manifeste pas seulement dans le fait de pouvoir ou non prendre la parole, d'être autorisé ou non à entendre certaines productions orales, mais aussi par la qualité et l'efficacité de celles-ci, ce que Jean Derive montre bien en traitant des différents types de statuts observés à Kong, concluant : « le pouvoir de production littéraire de l'individu est toujours lié à un état social » (p. 157). Cependant, ce sont les groupes sans pouvoir socialement parlant – en particulier, les femmes et les *wóloso* (esclaves ou descendants d'esclaves) – qui trouvent dans l'exercice d'une certaine parole littéraire un moyen de pression imparable sur leurs interlocuteurs au statut plus élevé. « Il semble effectivement que le pouvoir littéraire soit donné là où le pouvoir politique n'est pas, et qu'il contribue ainsi à une sorte d'équilibre social par les possibilités de ripostes qu'il offre. » (p. 162) On retrouve là ce que d'autres ont appelé « la ruse des dominés »<sup>3</sup>, dont la portée est d'autant plus forte en contexte mandingue que la parole elle-même est conçue comme ayant pouvoir de vie et de mort sur l'homme qui la reçoit. La relation de la littérature orale à l'islam, devenu religion dominante à Kong, fait l'objet d'un chapitre où l'on voit que, si les pratiques et fêtes musulmanes ont pu intégrer de manière presque « naturelle »

<sup>2</sup> - Milman Parry, 1928, *L'épithète traditionnelle dans Homère : essai sur un problème de style homérique*, Paris, Les Belles Lettres.

<sup>3</sup> - Yacine-Titouth Tassadit, 2001, *Chacal ou la ruse des dominés. Aux origines du malaise culturel des intellectuels algériens*, Paris, La Découverte.

les récits, la dimension subversive de la parole littéraire permet également de contester, voire de ridiculiser, certains traits qui lui sont propres, comme le personnage du marabout qui n'a pas toujours le beau rôle dans les contes.

L'ouvrage se termine par une réflexion sur la néo-oralité : les nouveaux genres (comme le théâtre ou la chanson moderne) mais aussi les nouvelles modalités de production (médiatisées ou non), dans un monde qui s'urbanise et se technicise, même en milieu rural où tout un chacun peut enregistrer ses contes ou chansons préférés sur une cassette, et les écouter quand bon lui semble. Jean Derive fait cependant remarquer que le dynamisme et la créativité sont inhérents à la littérature orale elle-même, et que ce sont surtout les ethnologues, suivis par les intellectuels africains, qui ont eu tendance à considérer les productions orales « traditionnelles » comme figées ou immuables. « L'idéologie de 'l'authenticité' plus ou moins héritière de la négritude, surtout dans les pays francophones, a conforté ce point de vue du côté africain. Les formes d'expression orale s'écartant de la norme traditionnelle n'étaient plus nègres et ne pouvaient être que bâtarde, comme si l'histoire culturelle de tous les pays n'était pas faite d'une succession de syncrétismes » (p. 195). Une attention plus précise aux pratiques montre ainsi combien la production littéraire orale peut être riche et variée, dans un perpétuel mouvement d'adaptation et de créativité. Le cas étudié par l'auteur du *gate-gate* ivoirien,

joute d'insultes devenue populaire sur Internet, est particulièrement intéressant. On voit comment une pratique peut évoluer, en tenant compte des nouvelles modalités d'expression permises, et respecter la forme « canonique » – en l'occurrence, une formule du type « ton (ou) ta (ou) tes / attribut (ou) partie du corps / on dirait / image dépréciative », comme « tes seins, on dirait bouteilles de Fanta » – tout en s'exprimant sur la toile, loin des quartiers populaires d'Abidjan et des groupes de jeunes qui ont vu naître ce jeu verbal. Si l'étude des productions de l'oralité est une porte d'entrée dont la pertinence n'est plus à défendre pour la recherche anthropologique, Jean Derive montre, dans cet ouvrage, qu'elle est également riche d'enseignement pour appréhender le fait littéraire en lui-même. « L'étude de la littérature orale n'est pas un passe-temps pour amateurs de curiosités exotiques ou pour nostalgiques de folklore poussiéreux. Il ne s'agit pas d'une discipline seulement tournée vers un passé plus ou moins révolu ni d'une annexe pauvre des études consacrées aux belles lettres, mais d'une science en prise directe avec l'avant-garde de la recherche théorique en matière d'analyse littéraire. Nous pensons avec Ong<sup>4</sup> qu'il est impossible de faire l'économie de l'étude de la tradition orale pour saisir dans sa totalité le fait littéraire » (p. 214).

**Cécile Leguy,**  
*université Sorbonne Nouvelle –  
Paris 3 / LACITO*

<sup>4</sup> - Walter Ong, 1982, *Orality and literacy. The technologizing of the word*, Londres/New York, Routledge.